



HAL
open science

Une sociologie tunisienne francophone fait-elle encore sens ?

Imed Melliti

► **To cite this version:**

Imed Melliti. Une sociologie tunisienne francophone fait-elle encore sens ?. SociologieS, 2019, Pourquoi publier en langue française quand on est sociologue ?. halshs-03862346

HAL Id: halshs-03862346

<https://shs.hal.science/halshs-03862346>

Submitted on 4 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une sociologie tunisienne francophone fait-elle encore sens ?

Have a Tunisian French speaking sociology some sense?

par **Imed Melliti**

La naissance de la sociologie en Tunisie au lendemain de l'Indépendance a été fondamentalement marquée par deux exigences : d'une part, faire table rase de l'héritage et des objets de connaissance que la science du colonisateur avait privilégiés (tribu, confrérisme, etc.) ; d'autre part, faire de la sociologie un levier de modernisation d'une société qui vient de recouvrer sa souveraineté et son *agency* (Melliti & Mahfoudh-Draoui, 2014). Au sein des institutions de recherche fraîchement créées par l'État de l'Indépendance, dont le Centre d'études et de recherches économiques et sociales, le fameux CERES, une alliance objective entre un État modernisateur et des sociologues de la modernisation se met en place (Kerrou, 1991). Paradoxalement, en dépit de la volonté affirmée de rompre avec l'héritage colonial, les premières gestations de la discipline sociologique en Tunisie se feront dans un arrimage total à la sociologie de l'ancienne métropole. Chez les fondateurs de la sociologie tunisienne, formés dans les écoles et dans les universités françaises, la production sociologique se faisait naturellement en français, dans une sorte de francophonie d'évidence. L'hégémonie de la sociologie française et, par ricochet, de la langue qui lui sert de véhicule est attestée par la majorité des observateurs avertis. L'influence des maîtres issus du champ sociologique français (Jean Duvignaud, Georges Balandier, Jacques Berque, Georges Gurvitch et d'autres) était visible dans l'outillage théorique mobilisé et jusque dans les montages institutionnels et les découpages internes à la discipline (Labib, 1986).

Aujourd'hui, près d'un demi-siècle après, la donne a tant changé qu'il devient légitime de s'interroger sur l'opportunité et l'intérêt de continuer à faire de la sociologie en français dans un pays comme la Tunisie. Avant d'apporter quelques éléments de réponse à cette question, une brève rétrospective est nécessaire. Elle permet de comprendre les significations et les conditions de la sortie progressive et lente de la sociologie tunisienne de l'espace francophone.

L'arabisation de la sociologie en Tunisie commence vers la fin des années 1970 et le début des années 1980. Elle a ses porte-drapeaux et ses mots d'ordre, dont la nécessité de procéder à une véritable « décolonisation » de la sociologie qui passe nécessairement par la langue. *L'argument postcolonial* est largement mobilisé pour justifier ce soi-disant « retour » à l'arabe. Parce que les mots de l'autre seraient inadaptés pour dire le soi et l'exprimer dans son authenticité, il ne reste plus qu'un choix : forger ses propres concepts dans sa propre langue. Un débat virulent sur le degré de compatibilité des concepts d'origine occidentale avec la « spécificité culturelle » des sociétés arabes est alors engagé. Pour qualifier ce tournant déterminant dans l'histoire de la sociologie tunisienne, Abdelkader Zghal parle d'une « demande d'indigénisation des sciences sociales » et Alain Roussillon d'« une communautarisation des enjeux de savoirs », dans le sens où ce sont les droits de la communauté « naturelle » qui, en dernière analyse, l'emportent sur l'appartenance à la communauté scientifique. Ce projet d'arabiser la sociologie, qui coïncide historiquement avec la création à Tunis en 1985 de l'Association arabe de sociologie, elle-même en résonance avec la critique saïdienne de l'orientalisme, n'a pas qu'une dimension linguistique. Il concerne au premier chef l'arabisation des référents et des figures tutélaires de la discipline. Pour ses partisans, la refondation de la sociologie arabe exige de renouer avec l'héritage de celui qui est considéré comme le « véritable » fondateur de la sociologie : Ibn Khaldoun. Aujourd'hui, alors que l'argument postcolonial n'a jamais eu autant le vent en poupe, cette demande d'arabisation de la discipline semble s'essouffler sur le plan idéologique. Néanmoins, en dépit de son essoufflement, les effets de cette arabisation, en partie réelle, en partie désirée, ont fini par reconfigurer de manière indélébile et irréversible les espaces de production de la connaissance sociologique en Tunisie, en particulier l'Université.

La situation actuelle de l'enseignement et de la production sociologique en Tunisie appelle une série de commentaires et de remarques qui concerne à la fois le fonctionnement du champ scientifique et la question proprement linguistique, deux dimensions en vérité inextricables.

1. La critique postcoloniale est en partie recevable, dans la mesure où elle dénonce les formes d'asymétrie réelles qui traversent le champ scientifique. La critique de l'hégémonie d'un savoir occidental « faussement universel » se nourrit d'un regard avisé qui ne cesse de repérer, à divers niveaux, cette asymétrie. La phobie du comparatisme chez nombre de chercheurs qui mettent en avant un type de légitimité scientifique fondé sur l'autochtonie et réclament un repli sur l'idiosyncrasie culturelle repose, comme le suggère Jocelyne Dakhli, sur ce constat permanent que le transfert des concepts se fait toujours à sens unique, selon une logique « annexionniste », du centre vers la périphérie (Dakhli, 2001). Cela étant dit, la critique de l'hégémonie de la sociologie et de la langue de l'ancien colonisateur, ici le français, peut, par un retournement surprenant de l'argument postcolonial, s'accommoder, voire se mettre au service d'une autre hégémonie, en l'occurrence celle de l'anglais. Si le réalisme impose d'écrire dans la langue des dominants pour faire entendre sa voix, n'est-il pas préférable et plus rationnel de le faire dans la langue des nouveaux maîtres du monde ?

2. Les détracteurs de la francophonie oublient délibérément un fait important : la diglossie. L'arabe standard, la langue de l'écriture scientifique, n'est pas la langue maternelle des Tunisiens et constitue lui aussi une langue seconde apprise à l'école et dont la maîtrise n'est jamais d'emblée acquise. Le rappel de ce fait majeur attire l'attention sur une vérité : l'arabisation de l'enseignement de la sociologie s'inscrit dans un projet politique plus large et vient prolonger l'arabisation des sciences humaines au niveau de l'enseignement secondaire. Elle n'est, en aucun cas, la transposition à l'échelle de l'enseignement et de la production des savoirs d'un classicisme arabe « naturel » accessible à tout le monde, celui d'une langue maternelle. Si l'on mettait entre parenthèse l'effet induit de l'arabisation elle-même, un jeune sociologue trouverait quasiment la même difficulté à écrire en arabe standard qu'en français. Il aura toujours à écrire contre sa culture et son milieu, bien que ce déni de soi-même soit plus accentué quand il fait le choix d'écrire en français (Dakhli, 2016).

3. Le choix de la langue implique en vérité un positionnement particulier dans le champ scientifique. En Tunisie, la dualisation actuelle de la production sociologique opérant sur le clivage francophonie/arabité est la projection de l'engagement dans des communautés et des réseaux sociologiques différents. Alors que les héritiers du projet d'arabisation de la sociologie produisent majoritairement dans la langue arabe et se positionnent sur un marché scientifique et d'expertise sociologique situé essentiellement au Proche-Orient et auprès d'autres milieux sociologiques profondément arabisés, notamment en Algérie, les sociologues francophones continuent d'entretenir des liens étroits avec le champ sociologique français et, au-delà, avec les espaces habituels de la francophonie sociologique.

4. Le « dialecte » tunisien étant d'emblée exclu, dans la mesure où il représente historiquement une langue de l'oralité indigne de porter les fruits de la production intellectuelle et scientifique, le jeu des langues est en définitive un jeu à trois, où il est question de faire un choix entre l'arabe standard, le français et l'anglais. Jusqu'à aujourd'hui, dans les disciplines des sciences humaines et sociales, l'anglais n'arrive pas à avoir raison en Tunisie de cette vieille francophonie portée par la force de l'inertie et l'arrimage à la communauté sociologique internationale, favorisant l'usage de cette langue, est quasiment insignifiant. En vérité, l'abandon du français se fait à l'avantage de l'arabe et non de l'anglais et ne parvient qu'à renforcer le « provincialisme » consommé de l'Université tunisienne. Malheureusement, ce jeu à trois est en réalité un jeu à somme nulle, entre une langue française en perte de vitesse, un anglais mal maîtrisé et une langue arabe située sur les marges extrêmes des lieux de production et de circulation de la pensée sociologique, avec un effort de traduction très peu conséquent de la production sociologique faite dans les autres langues.

5. En sciences sociales, l'accès à une langue, c'est d'abord l'accès à une culture dans son ensemble. Or, il ne fait pas de doute que les partisans de l'anglophonie sociologique s'inscrivent dans une vision extrêmement instrumentale de la langue, particulièrement inadaptée à l'écriture sociologique, dans le déni de cette vérité on ne peut plus évidente : on ne peut pas aller loin avec une jambe de bois. Sur le versant opposé, les « résistants » de la francophonie se faisant de moins en moins nombreux sont le prolongement d'une

tradition de proximité avec la culture et la langue françaises qui leur donne les moyens d'une véritable maîtrise des ressources de cette langue. Ils ont de plus en plus de difficulté à faire entendre leur voix et à promouvoir la sociologie francophone dont ils sont les porte-parole.

Dans le contexte apocalyptique que nous venons de décrire, une sociologie francophone, celle d'une francophonie par défaut, continuera probablement d'exister en Tunisie, mise à mal par l'inexistence d'un milieu et d'une culture francophone susceptibles de la porter. En attendant des jours meilleurs pour la sociologie tunisienne, elle permettra de s'inscrire un tant soit peu dans des collectifs de recherche, d'accéder à des corpus bibliographiques riches et des problématiques actuelles et de trouver un point d'ancrage situé au-delà d'un espace national étriqué.

Bibliographie

DAKHLIA J. (2001), « La "culture nébuleuse" ou l'Islam à l'épreuve de la comparaison », *Annales H.S.S.*, n° 6, pp. 1177-1199, [10.3406/ahess.2001.280008](https://doi.org/10.3406/ahess.2001.280008)

DAKHLIA J. (2016), « Dispositions et prédispositions : écrire dans l'exigence », dans Melliti I. (dir.), *La Fabrique du sens. Écrire en sciences sociales*, Paris, Riveneuve Éditions/IRMC, pp. 21-38.

KERROU M. (1991), « Être sociologue dans le monde arabe ou comment le savant épouse le politique », *Peuples Méditerranéens*, n° 54-55, pp. 247-268.

LABIB T. (1986), « L'enseignement de la sociologie en Tunisie entre le texte et l'esprit » (en arabe), *Nah'wa 'ilm ijtimā' arabī*, Beyrouth, Markaz Dirāsāt al-Wih'da al-'arabiyya, pp. 309-329.

MELLITI I. & MAHFOUDH-DRAOUI D. (2014), « Les sciences sociales en Tunisie : histoire et enjeux actuels », *Sociologies pratiques*, Supplément HS 1, pp. 271-280, [10.3917/sopr.hs01.0271](https://doi.org/10.3917/sopr.hs01.0271)

ROUSSILLON A. (2002), « Sociologie et identité en Égypte et au Maroc : le travail de deuil de la colonisation », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 7, pp. 193-221, [10.3917/rhsh.007.0193](https://doi.org/10.3917/rhsh.007.0193)

ZGHAL A. (2000), « Pour changer la notion de spécificité d'un objet de désir en objet de recherche scientifique », dans Mahfoudh-Draoui D. & Ben Salem L. (dir.), *Modernité et pratiques sociologiques*, Tunis, Centre de publication universitaire, pp. 97-113.